

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

## VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS		
	1 AN	6 MOIS 3 MOIS
La Feuille prise au bureau	fr. 8	fr. 3 20 fr. 1 80
rendue franco par la porteuse	8	4 20 2 30
la poste	8	4 70 2 80
Union postale, par 1 numéro	25	13 — 8 75
par 2 numéros	20	10 50 5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné. — Changement d'adresse: 50 centimes.

DÉPARTS POUR		CHEMINS DE FER		ARRIVÉES DE	
5 10	7 55	8 50	10 15	11 18	2 15
7 50	11 55	1 55	5 05	8 20	9 45
9 25	12 10	2 —	5 55	8 52	10 15
8 12	10 25	12 55	2 01	4 54	4 54

Départ pour Bateaux à vapeur Arrivées de

8 40	4 50	MORAT	8 15	4 20
Mercredi 8 40	4 50	ESTAVAYER	8 50	Mercredi 8 50

Cantonales	ANNONCES	Non Cantonales
De 1 à 3 lignes	0 50	De la Suisse la ligne 0 15
4 à 5	0 65	D'origine étrangère 0 20
6 à 7	0 75	Réclames la ligne 0 30
8 lignes et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaires, minimum 2 —
Répétition	0 08	Avis tardif, 20 c. la ligne (minimum 1 fr.)

Lettres noires, 5 ct. la ligne de surcharge. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau des annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf n° 3, NEUCHÂTEL

**Bulletin météorologique — NOVEMBRE**  
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

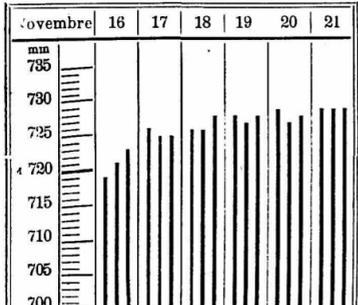
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. au degrés cent.	MOYENNE	MINI	MAXI	MOYENNE	Vent domin.	ÉTAT DU CIEL
21	2.6	1.8	3.6	728.8	NE	faibl. couv	

Brouillard épais sur le sol tout le jour.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719<sup>m</sup>,6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

Jours	Temp.	MOYENNE	MINI	MAXI	MOYENNE	Vent	Ciel
20	9.1	5.7	15.2	672.7	NE	cal. clair	

Toutes les Alpes visibles au-dessus du brouillard couvrant la plaine toute la journée.

7 heures du matin.

Altitude	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
21 nov. 1128	5.5	673.3	N.-E.	Clair.

NIVEAU DU LAC:  
Du 21 novembre (7 h. du m.) 429 m. 870  
Du 22 " " 429 m. 850

**IMMEUBLES A VENDRE**

**VENTE D'IMMEUBLES à Coffrane**

Le samedi 24 novembre 1894, dès 7 heures du soir, dans l'Hôtel de la Couronne, à Coffrane, M. Jean-Pierre Besson-Greitlat, domicilié à Engollon, exposera en vente par enchères publiques : a) Une maison d'habitation, située au village de Coffrane, comportant 2 logements, grange, écurie, remise et autres dépendances, avec 3946 m<sup>2</sup> de terrain y contigu, en nature de verger et jardin planté d'arbres fruitiers; b) 22 pièces de terre en nature de champ et pré d'une surface de 33 1/2 poses ancienne mesure, situées dans les territoires de Coffrane, Geneveys et Boudevillers. — Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Breguet, à Coffrane. 896

**VIGNE à VENDRE**

A vendre, de gré à gré, une vigne en parfait état de culture et d'entretien, située aux Repaires-Dessous et Beauregard, territoire de cette ville. Contenance: 5907 mètres carrés, soit 16 3/4 ouvriers. Issues directes sur l'Avenue du Cimetière et le Chemin de Beauregard. Pour renseignements, s'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9. 1159

**Vente d'une Maison à COFFRANE**

Le samedi 24 novembre 1894, dès les 7 heures du soir, M. Jean Leiser exposera en vente par voie d'enchères publiques, la maison qu'il possède au centre du village de Coffrane, portant l'enseigne de « Hôtel de la Couronne », comportant 4 logements, avec débit de vin, vaste partie rurale et 2025 mètres carrés de terrain en nature de verger. Ce bâtiment, par sa situation et sa grandeur, conviendrait à toute espèce de commerce ou d'industrie. La vente aura lieu dans le dit hôtel, le jour sus-indiqué, 24 novembre 1894. Pour renseignements, s'adresser à M. Jean Leiser, à Coffrane. 1066

**VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES**

**Grandes ENCHÈRES de MEUBLES à BOUDRY**

Le lundi 26 novembre 1894, dès 9 heures du matin, on vendra par voie

d'enchères publiques volontaires, vis-à-vis du Collège de Boudry, un mobilier complet, comprenant: 1 canapé, 2 lits complets, 1 dormeuse, 2 commodes, 1 bureau, 2 tables rondes et tables diverses, 12 chaises rembourrées et 1 fauteuil rembourré; 1 pendule, 1 horloge avec caisse, 2 glaces, 2 tabourets brodés, 2 tables à ouvrage, 1 table à écrire et 1 à jeu, 2 lambrequins en soie; 1 divan, coussins brodés; chandeliers antiques, lampes, tableaux divers, 1 étagère avec livres, 1 cadre chinois sculpté; vaisselle antique et vaisselle riche de table, vaisselle de cuisine; 6 chaises hautes de cuisine, ustensiles divers de cuisine; linges de tous genres, dont 17 nappes, 55 draps, 77 essuie-mains, 72 serviettes, linges de table et de cuisine, et quantité d'objets dont on supprime le détail. 1126

**Vente de Bois**

La Commune d'Hauterive vendra, en mises publiques et contre argent comptant, mardi 27 novembre, à 7 1/2 heures du soir, à la salle d'école, 18 lots de 30 plantes de hêtre chacun, dans le haut, et 18 lots de 20 plantes de hêtre chacun, dans le bas de sa forêt de la Côte. Hauterive le 19 novembre 1894. 1150 Conseil communal.

**ANNONCES DE VENTE**

**Machine à coudre à pied, à vendre** pour 50 francs. Ruelle des Chaudronniers 2, 2<sup>e</sup> étage. 709c

**GIBIER**

Faisans mâles, la pièce, fr. 3.75  
Grosses grives litornes, » 0.60  
Canards sauvages, la pièce, fr. 3.— à 3.50  
Sarcelles doubles, » 2.— à 2.50  
Sarcelles simples, » 1.30  
Perdreux gris, » 2.—  
déplumés sur demande.

Gigots de chamois, de fr. 7.— à 8.—  
Selles de chamois, » 7.— à 8.—  
Gigots, selles et épaules de chevreuil.  
Lièvres d'Allemagne, la livre, fr. — 65  
Lièvres du pays, » 1.—

**POULETS DE BRESSE** depuis fr. 2.50 la pièce.

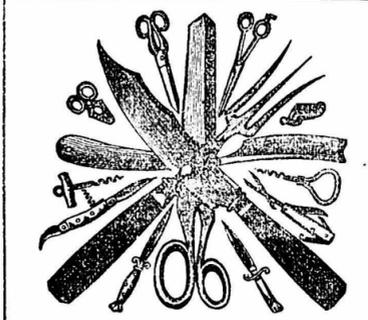
**GROS PIGEONS ROMAINS**  
CANARDS - OIES - DINDES - PINTADES

**MARÉE**

SOLES D'OSTENDE  
Cabliau (morue fraîche), la livre, fr. —.50  
Aigrefins, » —.60  
Merlans, » —.70

**EAU DOUCE**  
Grosses truites de la Reuse. - Brochets. Feras.

**ORANGES — MANDARINES**  
Au Magasin de Comestibles  
**SEINET & FILS**  
8, rue des Epancheurs 8 1161



**COUPELLERIE JACOT**  
15, Rue du Temple-Neuf, 15 NEUCHÂTEL

**H. LUTHI, successeur**  
recommande son beau choix de coutellerie, en services de table, couteaux de poche, ciseaux, rasoirs et accessoires; outils d'horticulture, tels que: sécateurs pour la vigne, pour jardin et pour dames; serpettes, greffoirs, scies, serguines de serre, etc. 985  
Tondeuses pour chevaux et coiffeurs.

**PATINS**  
Aiguillage tous les jours. — Réparations promptes et soignées.

**BAZAR NEUCHÂTELOIS**  
PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

**LIQUIDATION GÉNÉRALE**  
des Articles constituant le Magasin

Aperçu de quelques Articles :

**Châles de laine, jupons, bas, écharpes, camisoles, tabliers, manchons & boas, bérets, gants.**

Grand choix de Toiles cirées.

**Albums photographiques, cadres, buvards, porte-monnaie, nécessaires, sacs d'école.**

**JOUETS - Quantité de Jeux - POUPEES RÉGULATEURS & RÉVEILS**

Un lot de **PARAPLUIES** à bas prix

**Fritz VERDAN.**

**ALFONSO COOPMANS & C<sup>o</sup>, DE COME**  
Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel

REPRÉSENTANTS : M<sup>me</sup> BETTENS - CLERC, Place du Marché, et M. Arnold HUGUENIN, rue de la Côte n° 2.

**VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE**  
à l'importé, à partir de 45 cent. le litre.

Rabais importants en prenant 100 litres. On livre à domicile par 6 litres au moins.

**GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES**  
Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac

Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

**LA CHAPELLERIE DU VIGNOBLE**  
à COLOMBIER

est toujours bien assortie en CHAPEAUX de feutre pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants; BÉRETS, CASQUETTES, TOQUES, etc.

**CHAPEAUX pour CATÉCHUMÈNES**

GANTERIE GANTERIE

Des chapeaux de feutre **PRIX** pour messieurs et jeunes gens depuis fr. 2.50 et fr. 2.90. 1158

**Anémie, Chlorose, Pâles couleurs**

Guérison certaine et soulagement immédiat par les pilules antichlorotiques dites

**PILULES MOUSSON**  
(Marque déposée)

préparées depuis plus de 35 ans, avec un succès toujours croissant, à la pharmacie Buenzod, à MORGES (Vaud).

**B. BUENZOD FILS, successeur**  
et seul détenteur de la formule originale.

Ces pilules, connues avantageusement dans le canton de Neuchâtel, sont en vente à la PHARMACIE DONNER, Grand'rue, NEUCHÂTEL. — Prix de la boîte : fr. 2 (H. 1156 N.)

**OCCASION**

Liquidation provisoire d'ouvrages de dames, fournitures.

Articles pour bébés, tabliers, robes, layettes.

Rubans, gants, tabliers pour dames, etc., etc.

**MAGASIN SOUS LE GRAND HOTEL DU LAC NEUCHÂTEL**

**BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRE**  
Essai choi dans tous les genres

Ancienne Maison de **JRANJAQUET & Cie.**  
Fondée en 1833.

**A. JOBIN**  
Successeur  
Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

**LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES**  
NEUCHÂTEL 146

Albert Cim. — *Entre camarades* (Bibliothèque rose). 2 fr. 25.  
Max Leclerc. — *Les Professions et la société en Angleterre*. 3 fr. 50.  
J. Novicov. — *La guerre et ses prétendus bienfaits*. 2 fr. 50.  
Au foyer romand, 1895. 3 fr. 50.  
M<sup>me</sup> Bersier. — *Nouveaux contes pour les enfants*. 2 fr. 50

Du 20 au 25 novembre : **GRANDS** arrivages de beaux et gros **LIÈVRES** au prix exceptionnel de **65 c.** la livre.

**Beaux FAISANS dorés**  
mâles, à 3 fr. 75 la pièce.  
Déplumés sur demande.

Au magasin de comestibles **SEINET & FILS**  
8, rue des Epancheurs, 8 1131

**Au magasin ROD. LUSCHER**  
19, Faubourg de l'Hôpital, 19

Saucisses au foie truffé (Truffelleberwurst)  
Saucissons de Gotha.

— TÉLÉPHONE — 1163

A vendre 1000 pieds de fumier de cheval, à 25 centimes le pied, pris sur place. — S'adresser au Prébarreau n° 2, Neuchâtel. 1093

**DEMAIN VENDREDI :**  
**BOUCHÉES DE CREVETTES**  
à 10 centimes pièce 932  
CHEZ **Albert HAFNER, traiteur**

A vendre d'occasion à bas prix, plusieurs machines à coudre de différents systèmes. — S'adresser au magasin, faub. de l'Hôpital 1. 679c

**LIÈVRES FRAIS**  
Jeudi grand arrivage de beaux lièvres frais, à 65 c. la livre. 1143  
Se recommande,  
Veuve BONNOT, Evole 1.

**CIRAGE NATIONAL SUISSE**  
**HENCHOZ FRÈRES**  
Boudry. 84

Manufacture et commerce de **PIANOS**  
Grand et beau choix pour la vente et la location. 62

Le plus grand Magasin du Canton rue Fourtales n° 9 & 11, 1<sup>er</sup> étage.  
PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.  
Se recommande,  
**HUGO-E. JACOBI**  
NEUCHÂTEL

# AMEUBLEMENTS

riches et bon-courants, de tous styles

## EXPOSITION PERMANENTE

d'un grand choix de

MEUBLES, LITERIE

GLACES

etc.

GRANDS MAGASINS  
JULES PERRENOUD & C<sup>IE</sup>  
21, FAUBOURG DU LAC, 21

Ne

pas attendre au dernier

moment

pour les commissions de

### MEUBLES DIVERS POUR ÉTRENNES

TÉLÉPHONE

1123

## VERMOUTH

de TURIN, 1<sup>re</sup> qualité 34  
1 Fr. 20 le litre, verre compris.  
Le litre vide est repris à 20 cts.

Au magasin de comestibles  
**SEINET & FILS**  
8, rue des Épancheurs, 8

## VIN DE QUINQUINA MATTHEY

Réputation acquise depuis 1872. —  
Spécialement recommandé par messieurs  
les médecins.  
Son goût exquis et ses qualités forti-  
fiantes et reconstituantes en font un des  
toniques les plus appréciés, et légitimement  
sa préférence.

**PHARMACIE MATTHEY**  
933 F. GESSNER, gérant.

## SCULPTURE SUR BOIS

Outils divers et sur commande  
A LA

**COUPELLERIE JACOT**  
**H. LUTHI, successeur**  
15, rue du Temple-Neuf, 15 1043

## CHARLES GENDRE

marchand-tailleur, a reçu un joli choix de  
**Nouveautés d'hiver**

Se recommande à sa bonne clientèle et  
à ses amis et connaissances. 743c

**La COQUELUCHE**  
n'est efficacement combattue  
que par le

**Sirop BALARD**  
de la pharmacie Bourgeois, à Neu-  
châtel. 968

**FOIN** A vendre, pour cause de chan-  
gement immédiat, environ 150  
quintaux de foin 1<sup>re</sup> qualité. S'adresser  
à M. Auguste Cornuz, à Mur (Vully).

15 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

## SANS BEAUTÉ

PAR

Z. FLEURIOT

Le dimanche après midi, je faisais  
ma correspondance; ma belle-mère  
recevait, mais je me donnais congé ce  
jour-là; ces moments étaient invariable-  
ment consacrés à deux personnes  
qui, après mon père, se partageaient  
mes affections: tante Désirée et la mère  
Saint-Louis. J'avais peu à peu trans-  
formé ma volonté en habitude, et quand  
je m'enfermais dans mon appartement  
le dimanche, j'étais sûre de ne pas être  
dérangée.

Un dimanche, après midi, je fus donc  
fort surprise d'entendre Augustine me  
dire à travers ma porte, que l'on m'at-  
tendait au salon, que des messieurs me  
demandaient.

J'interrompis à regret la causerie  
commencée, et je descendis. Le cercle  
était assez nombreux, et je vis sur les  
lèvres de M<sup>me</sup> Perceval un certain sou-  
rire que je connaissais à mes dépens.

Reproduction interdite aux journaux qui  
n'ont pas traité avec la Société des Gens de  
Lettres.

## ACHETEZ des CROIX BLANCHE

DE HOLLANDE

Ces obligations, remboursables au mi-  
nimum à 25 francs, ayant trois tirages  
par an avec des primes de fr. 50,000,  
20,000, etc., sont un excellent petit pla-  
cement. Prochain tirage 1<sup>er</sup> décem-  
bre. Prix de l'obligation 20 francs.  
S'adr.: O. Hosé, Genève. (H. 9483 X.)

## Avis aux Mamans

Voulez-vous procurer un plaisir à vos  
fillettes ?

Achetez-leur une jolie perruque de  
poupée en cheveux naturels, qu'elles  
pourront coiffer aisément, sans les gêner.

Lavages de tête. — Prix modérés.

Magasin de coiffure et de parfumerie  
**Lse ZORN-HIRT**  
1130 5<sup>e</sup>, Rue du Seyon, 5<sup>e</sup>

## BOUGIES

Chaque bougie est marquée  
"EDELWEISS,"

## EDELWEISS

## EMULSION

d'huile de foie de morue  
aux hypophosphites de chaux et de soude,  
perfectionnée.

Cette émulsion, plus riche en huile que  
tous les produits de ce genre, est par le  
fait plus nutritive et possède, sous la  
forme la plus assimilable et la plus  
agréable au goût, toutes les propriétés de  
ses composés. Flacons de 1 fr., 1 fr. 50  
et 2 fr. 20. 344

Pharmacie JORDAN.

## A VENDRE

une poussette de malade, en très bon  
état, préférable pour un monsieur. S'adr.  
Industrie 10, 2<sup>me</sup> étage (H. 501 N.)

et qui se produisait quand quelque  
chose offrait prise à son naturel mo-  
queur; ses voisins se mordaient les  
lèvres, je n'entendais que la voix de  
mon père qui, toujours grave, causait  
avec un homme déjà vieux dont le cos-  
tume était des plus rustiques.

Quand je m'avançai dans le salon,  
l'étranger se leva et s'approcha de moi,  
un franc et bon sourire sur les lèvres.

— Présentez-moi donc, Perceval,  
dit-il, Gabrielle ne me reconnaît pas.

— Est-ce vrai, Gabrielle? demanda  
mon père.

— Votre figure ne m'est pas incon-  
nue, Monsieur, répartis-je; je l'ai vue  
dans mon enfance; mais où? c'est ce  
que je ne me rappelle pas.

— Quoi! avez-vous aussi complète-  
ment oublié vos vieux oncles de Bois-  
vert ?

Si nous avions été seuls, je l'aurais  
embrassé, tant j'étais aise de retrouver  
cet homme loyal et bon qui m'avait si  
bien accueilli le soir de ma fuite de la  
Ville-Daniel.

— Depuis longtemps nous avions le  
projet de venir renouer connaissance,  
ma nièce, reprit M. du Bressy; mais  
les campagnards, vous le savez, ça de-  
vient loup, et on ne peut plus les dé-  
busquer de leurs taillis. Hier, nous  
avons cependant pris une grande réso-  
lution, et je suis venu avec René que  
vous ne reconnaissez pas non plus,  
sans doute !

## A VENDRE

un char à pont, neuf, dit camion, à  
essieux patent, garanti pour la force de  
22 quintaux, pouvant s'atteler à un et à  
deux chevaux, chez Ed. Fridell, fils,  
maréchal-ferrant, à Saint-Blaise.

A la même adresse, à vendre un har-  
nais à la française, en bon état. 1065

## SALAMI

nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles  
**SEINET & FILS**  
8, rue des Épancheurs, 8 35

## ON DEMANDE A ACHETER

1056 On demande à acheter quelques  
cents poudrettes, de deux ans, en blanc,  
plant du pays. S'adresser au bureau Haas-  
enstein & Vogler, Neuchâtel.



Achat, vente, cour-  
tage et échange de  
monnaies et médailles,  
spécialement de Suisse  
et Neuchâtel. Recher-  
ches et renseignements  
monétaires. 30

**A. JOBIN, orfèvre, Neuchâtel**

On cherche, d'occasion, une balance à  
leviers avec ses poids, de 10 kilos de  
force. Adresser offres et prix épicerie  
H<sup>ie</sup> Gacond, rue du Seyon. 683c

728c On achèterait d'occasion le grand  
dictionnaire français de Littré, édition ré-  
cente. S'adr. au bureau Haasenstein &  
Vogler.

## APARTEMENTS A LOUER

A louer, pour la St-Jean 1895, à St-  
Blaise, un joli logement de 2 chambres,  
cuisine avec eau, et dépendances, situé  
au soleil. Le bureau Haasenstein & Vogler  
indiquera. 1154

691c A louer, pour Noël ou pour le 24  
mars 1895, un logement bien exposé au  
soleil, composé de 4 chambres, cuisine et  
dépendances. S'adresser Ecluse n<sup>o</sup> 41,  
2<sup>me</sup> étage. 646c

A louer, à Neuchâtel, une grande mai-  
son sise sur les deux principaux pas-  
sages, rue du Seyon et place du Mar-  
ché. Convient pour brasserie, restau-  
rant et hôtel, ou un commerce impor-  
tant. Ecrite S. 402, poste restante, Neu-  
châtel. 646c

Ses yeux allèrent chercher un grand  
jeune homme que je n'avais pas remar-  
qué en entrant.

En le voyant se lever rouge de timi-  
dité, et m'adresser un salut embar-  
rassé, je compris le motif de l'expres-  
sion railleuse que je voyais sur le vi-  
sage des habitués du salon de M<sup>me</sup> Per-  
ceval.

J'eus pitié de l'embarras du pauvre  
garçon et je me contentai de lui adres-  
ser un salut et un sourire ce qui lui  
permit de se rasseoir au plus vite. Le  
hasard fit que je me trouvai placée en  
face de lui, et je dus m'avouer que mon  
compagnon d'enfance était parfaitement  
ridicule.

Il m'avait paru grand debout, et as-  
sis, le corps plié en deux, le dos arqué,  
il paraissait petit; les manches de son  
habit noir étriqué laissaient voir ses  
poignets bruns et nerveux; entre son  
pantalon trop court et ses souliers qui  
se détachaient grossiers sur le tapis,  
on voyait roulées des chaussettes de  
coton bleu; un gilet de couleur fausse  
et de forme arriérée, une cravate de  
mauvais goût, un col montant qui avan-  
çait outrageusement ses deux pointes  
empesées, tous ces détails de toilette  
enfin étaient des plus malheureux.

Depuis on ne pouvait douter qu'il  
se fût mis en frais, ses cheveux qui de-  
vaient être blonds, si l'on en jugeait  
par la couleur de la barbe épaisse et  
frisée qui couvrait déjà la partie infé-

742c A louer, pour Noël, rue Saint-  
Honoré 14, un petit logement bien ex-  
posé. S'adresser Petit-Catéchisme 2.

732c A louer deux chambres et une  
cuisine. S'adresser à M<sup>lle</sup> Landry, à Pe-  
seux n<sup>o</sup> 92.

On offre à louer : 1018  
1<sup>o</sup> Deux petits logements, à Cor-  
taillod, et un de quatre chambres.  
2<sup>o</sup> Un beau logement de 4 cham-  
bres et dépendances, à Boudry.

Pour tous renseignements, s'adresser à  
M. A. Perregaux-Dielf, notaire, à Boudry.

A louer, pour la St-Jean, dans le bas  
de la ville :  
Un rez-de-chaussée pour bureaux ou  
magasin, avec petit logement et dépen-  
dances; eau et gaz.

Une maison comprenant plus de 12  
pièces et vastes dépendances; balcons,  
terrasses, jardin; eau et gaz.

Le bureau Haasenstein & Vogler indi-  
quera. 1125

A louer, pour le 24 novembre,  
un appartement de 2 chambres  
et dépendances, situé au Ter-  
tre 14. S'adresser Étude A.-N.  
Brauen, notaire, Trésor 5. 1095

A louer, dans le haut de la ville :  
Logements de 3, 4, 5 ou 6 pièces et  
toutes dépendances, l'un pour tout de  
suite et les autres pour la St-Jean 1895  
(situés à divers étages).

Un rez-de-chaussée, composé de un  
magasin, une grande cave sèche et un  
atelier bien éclairé, soit 2 locaux conti-  
gus, plus logement de 3 pièces et dépen-  
dances, gaz et eau. Le bureau Haas-  
enstein & Vogler indiquera. 1124

## CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée. Rue Coulon n<sup>o</sup> 6,  
1<sup>er</sup> étage. 750c

A louer, de suite, deux belles grandes  
chambres, situées au midi, pour per-  
sonnes tranquilles, dont une à deux lits.  
S'adr. faubourg du Lac 19. 1155

748c A louer, deux jolies chambres  
meublées et une mansarde non me-  
ublée. Faubourg du Crêt 17, 2<sup>me</sup> étage.

751c A louer une chambre meublée,  
rue J.-J. Lallemand 1, 3<sup>me</sup> étage.

637c Chambre meublée, se chauffant.  
Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 12, 3<sup>me</sup> étage.

## JOLIES CHAMBRES MEUBLÉES

PENSION SOignée 799  
Rue des Beaux-Arts 9, 2<sup>o</sup> étage.

706c Place pour un coucheur. — S'adr.  
Fausse-Brayes 3, 2<sup>me</sup> étage.

707c A louer une chambre meublée à  
un monsieur. S'adr. rue St-Maurice 1, 3<sup>me</sup>.

Jolie chambre meublée, avec ou sans  
pension, rue Coulon 2, 3<sup>me</sup> étage. 696c

A louer, de suite, une cham-  
bre meublée, située au centre  
de la ville. — S'adr. Balance 1,  
2<sup>me</sup> étage. 708c

673c Petite chambre meublée, Indus-  
trie 21, 3<sup>me</sup> étage.

684c A louer, une petite chambre me-  
ublée, à un monsieur rangé. Rue du Ra-  
teau 4, 4<sup>me</sup> étage, à droite.

Petite chambre meublée, rue du Châ-  
teau 1, au second étage. 716c

## A LOUER

jolie chambre claire et bien meublée, à  
une personne rangée. Ecluse 33, 2<sup>me</sup>  
étage. 723c

703c Belle chambre meublée, se chauffant,  
rue Coulon 12, rez-de-chaussée, à droite.  
Dès le 12 novembre, chambre meublée  
et pension. Diners seuls pour dames et  
messieurs, rue Pourtalès n<sup>o</sup> 1, rez-de-  
chaussée. (H 991 N)

A louer une belle chambre à coucher,  
avec salon, pour dame ou monsieur, avec  
pension. S'adr. Vieux-Châtel 6. 250

## ON DEMANDE A LOUER

712c Un ménage sans enfants cherche,  
pour Noël, un joli logement de 2 ou 3  
chambres et dépendances. S'adresser  
Tertré 18, au magasin.

rière de sa figure, étaient devenus,  
grâce à la pomme, noirs et grasseyés.  
La raie avait été faite par un petit per-  
ruquier novice, et les cheveux tom-  
baient d'un côté comme ceux d'un ma-  
telot de bel air. Les sourcils froncés,  
les yeux sombres, il demeurait immo-  
bile, et formait avec les jeunes élégants  
qui l'entouraient un contraste parfait.

Tant que dura la visite, je n'entendis  
pas le son de sa voix, et il partit sans  
m'adresser un second regard.

La porte s'était à peine refermée sur  
l'oncle et le neveu, qu'un de ces rires  
contenus, par lesquels on remplace en  
société les francs éclats de rire de la  
gaieté intime, se fit entendre; puis M<sup>me</sup>  
Perceval ouvrit le feu, et une pluie  
d'épigrammes plus ou moins spirituel-  
les, plus ou moins transparentes tomba  
sur les absents.

Je regrettais qu'il ne me fût pas  
donné de les défendre, et ce fut avec  
plaisir que j'entendis mon père arrêter  
soudain la tournure de la conversation  
par quelques mots dits avec fermeté, et  
qui établirent que M. du Bressy était  
un homme méritant, à tous égards,  
l'estime et le respect.

Bientôt on oublia la visite des deux  
campagnards: moi j'y pensai long-  
temps. Comment se faisait-il que mon  
compagnon d'enfance, celui que mes  
souvenirs me peignaient beau, adroit et  
fort, fût devenu ce personnage grotes-  
que que j'avais eu un instant sous les

## On demande à louer pour Noël, un joli LOGEMENT

confortable et bien sec, de 3 à 4 cham-  
bres et dépendances. Adresser les offres  
par écrit sous chiffre H. 7253 C. à  
l'agence Haasenstein & Vogler, à Chau-  
de-Fonds.

713c On demande à louer, pour le  
printemps 1895, un domaine de moyenne  
étendue, au Val-de-Ruz ou dans le Vi-  
gnoble, ou, à défaut, une maison d'habi-  
tation avec rural. Des garanties de pre-  
mier ordre sont à la disposition du bail-  
leur. S'adresser à M. Paul Montandon,  
Pertuis-du-Sault 13, Neuchâtel.

## OFFRES DE SERVICES

734c Une jeune fille allemande, d'une  
bonne famille, désirent apprendre le fran-  
çais, cherche à se placer pour aider dans  
un ménage soigné. S'adresser au bureau  
Haasenstein & Vogler.

Une brave jeune fille, sachant  
plusieurs langues, connaissant bien la  
confection et le repassage, cherche  
place comme FEMME DE CHAMBRE  
ou BONNE. Adresse: M<sup>me</sup> Essig, St-  
Alban 106, Bâle. (Hc. 4011 Q.)

## COCHER

Un jeune homme de 24 ans, sachant  
soigner les chevaux, demande à se pla-  
cer, dès le courant de décembre, pour  
apprendre à conduire. Le bureau Haas-  
enstein & Vogler indiquera. 749c

747c Une personne de confiance de-  
mande place de cuisinière ou pour tout  
faire dans un petit ménage. S'adresser  
rue de l'Hôpital n<sup>o</sup> 9, 3<sup>me</sup> étage.

705c On cherche, pour une jeune fille  
de la Suisse allemande, une place dans  
une maison bourgeoise, pour aider au  
ménage. On n'exige pas de gage, seule-  
ment qu'elle soit nourrie et logée et  
puisse disposer de quelques heures par  
semaine pour prendre des leçons de  
français. S'adresser par écrit, à J. R.,  
case postale 222, Neuchâtel.

On cherche à placer une fille  
honnête, sachant faire les gros ouvrages  
et très bien laver le linge, comme aide  
de la cuisinière ou d'une dame faisant  
elle-même sa cuisine. Petit gage. S'adr.  
au bureau Haasenstein & Vogler, Neu-  
châtel. 1149

## On cherche à placer

comme volontaire, une jeune fille de  
la Suisse allemande, forte et robuste, et  
qui se mettrait à tous les ouvrages. S'adr.  
à M<sup>me</sup> Lumpert, zur Ehreiterung, Wyl  
(Saint-Gall). 1136

Une fille de bonne famille cherche,  
pour tout de suite, une place où elle au-  
rait l'occasion d'apprendre le français à  
fond. Offres à adresser sous Hc. 735 N,  
à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

725c Une jeune fille de 26 ans, bien re-  
commandée, cherche une place pour faire  
un ménage soigné. S'adresser chez M<sup>me</sup>  
Samuel Ulrich, Maladière 8.

## Une jeune fille de 20 ans

brodeuse à la main, d'Appenzell,  
désire entrer dans une famille ou  
dans une maison de lingerie de la  
Suisse française, où elle aurait  
l'occasion d'apprendre à fond la  
langue française. Elle occuperait ses  
heures libres à broder des noms.  
— Prière d'adresser offres sous:  
« Französisch », à l'administration du  
Appenzeller Volksfreund, Appen-  
zell. (H. Q.)

Une jeune fille de 20 ans, de la Suisse  
allemande, très recommandable et au  
courant de tous les travaux d'un ménage,  
cherche à se placer dans une famille de  
la Suisse romande. Elle désire se perfec-  
tionner dans le français et se contenterait  
d'un petit gage. S'adr., pour renseigne-  
ments, à Muller-Thiébaud, à Boudry. 1117

yeux? Et tante Désirée qui m'écrivait  
que René était devenu très bel homme!  
Pauvre tante! elle ne voyait les gens  
qu'elle aimait qu'à travers son affection  
pour eux; aussi, comme elle les trou-  
vait beaux et charmants!...

Ne m'avait-elle pas confié un jour  
que Renette était dans sa jeunesse une  
belle brune; depuis cet aveu, j'avais  
trouvé tout simple qu'à ses yeux je  
fusse une beauté.

XI

M<sup>me</sup> Perceval, malgré les distractions  
de tout genre qu'elle se donnait, voyait  
approcher l'hiver avec une satisfaction  
évidente; l'hiver était pour elle une  
saison à part, et ses plaisirs étaient de  
ceux qu'elle estimait par-dessus tout.

Pour mon compte, j'aurais préféré  
voir se continuer les réunions plus in-  
times par lesquelles nous préludions  
aux fêtes de la saison. Il y avait, à Pré-  
valay, deux ou trois salons fort agré-  
bles, où l'on se réunissait sans toilettes,  
sans apprêts, et qui, pour beaucoup,  
remplacèrent ce qu'on est convenu  
d'appeler le monde. J'avais été présen-  
tée dans ces cercles choisis, et accueil-  
lie avec bienveillance. Là on était in-  
dulgent, ce que j'avais d'amabilité, de  
grâce, d'esprit contrebalançait ma lai-  
deur, qui d'ailleurs, je l'ai su depuis,  
ne paraissait aucunement choquante.

On disait de moi: elle n'est pas jolie,

## DEMANDES DE DOMESTIQUES

**On demande, pour le Val-de-Ruz, une fille robuste,** de toute moralité, pas trop jeune, expérimentée, sachant cuire, pour faire un ménage composé de Monsieur et Madame et d'un bébé de 15 mois. Des recommandations sérieuses sont exigées. **Entrée de suite ou pour le 1<sup>er</sup> décembre.** S'adr. au bureau Haenstein & Vogler. 1162

1129 **On demande un domestique** sédentaire et bien recommandé, âgé de 30 à 40 ans, connaissant la culture d'un jardin potager et fruitier et à même d'entreprendre tout ce qui se présente à faire dans une campagne aux abords de la ville. S'adresser poste restante J. B. 6.

Famille neuchâteloise, établie à Londres, cherche domestique disposée à tout faire dans le ménage. Voyage payé et compagnie pour le voyage. — Adresser offres S. F., poste restante, Neuchâtel.

680c On demande une jeune fille sérieuse, parlant français, pour faire un petit ménage soigné. S'adresser au magasin A. Perregaux, faub. de l'Hôpital 1.

## OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

**La Famille** bureau général de placement, rue du Château 11, offre : une bonne femme de chambre, une cuisinière d'hôtel ou de restaurant, plusieurs domestiques de campagne et hommes de peine, pour de suite et plus tard. — **Demande** : une bonne sommière. Photographie et certificats sont exigés. 710c

On demande un bon **chauffeur-scieur**. Bonne rétribution. S'adresser à Emile Mückli, scierie, Savagnier. 1137

**UN BON SCIEUR** est demandé au plus vite chez Ch<sup>s</sup> Humbert-Droz, scierie, Saint-Blaise. 1116

**COMMIS**  
Un jeune homme, ayant fait son apprentissage à Zurich et sachant assez bien le français, désire se placer de suite dans une maison de commerce. Adresser les offres sous Hc 721 N., à Haenstein & Vogler, à Neuchâtel.

**APPRENTISSAGES**  
731c M<sup>me</sup> Landry-Bonhôte, à Corcelles n<sup>o</sup> 21, demande de suite une apprentie tailleur.

**OBJETS PERDUS OU TROUVÉS**  
727c Oublié, quelque part en ville, un surtout. S'adresser à M. Krieger, tailleur, vis-à-vis du bureau de la Feuille d'avis.

**AVIS DIVERS**  
**Société catholique L'ESPÉRANCE**

La Société exprime ses vifs regrets aux personnes qui, quoique munies de leur carte, n'ont pu trouver place à la soirée récréative de lundi dernier. Elle les prie de se présenter, avec leur carte, au même local (salle de chant du Collège de la Promenade), le samedi 24 courant, à 8 h. du soir.

La Société sera heureuse de répondre aux désirs de ses nombreux amis, par cette seconde représentation.

Les autres personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence trouveront, à l'entrée, des cartes au prix de 50 cent. La salle sera ouverte dès 7 h. 1/2.

752c **Le Comité**

## Soirée des Amis du Vaudeville

Les personnes n'ayant pu trouver place au Chalet, dimanche passé, et qui auraient pris des billets d'entrée d'avance, sont priées de les échanger chez le caissier, M. Guillod, rue du Musée 4, rez-de-chaussée, à gauche. 1157

**Le Comité.**

M<sup>me</sup> Perceval ; mais c'est une aimable personne. Il eût été sage de ne pas sortir de cette sphère, et de fermer l'oreille aux perfides conseils de ma belle-mère, qui mettais tout en œuvre pour me faire partager son amour éternel du monde.

Un matin, en entrant dans son appartement, je fus surprise de l'air gracieux avec lequel elle m'accueillit : ordinairement c'était en baillant, d'un air maussade et ennuyé, qu'elle recevait mon bonjour.

— Voilà une lettre qui vous concerne aussi bien que moi, Gabrielle, dit-elle en me montrant sur le guéridon un billet entr'ouvert.

— Eh bien ! fit-elle en me regardant fixement, qu'en dites-vous ? l'occasion se présente de faire votre entrée dans le monde.

Je tournai les yeux vers mon père, qui écrivait.

— Vous avez donc maintenant l'intention d'y aller, Edmonde ? dit-il ; tout à l'heure vous allégiez que vos toilettes de l'an dernier n'étaient plus portables.

— C'est vrai, mais j'avais mal lu, je croyais que c'était le 9, c'est le 19 ; cela me donne le temps ; il est d'ailleurs nécessaire que vous présentiez votre fille.

— Je sais que cela vous fait mal de

## Die Kirchgenossen hiesiger deutscher Gemeinde

726c

werden hiemit freundlichst eingeladen, an den Übungen der sonntäglichen Kirchenlieder theilzunehmen. Diese Gesangstunden, die der Hebung des Kirchengesanges dienen, finden von nun an im Collège latin, im Saale n<sup>o</sup> 1, und zwar alle Donnerstag Abend von 8 - 9 Uhr, unter der Leitung des Herrn Musikdirektor Wolf statt.

Bei genügender Beteiligung wird beabsichtigt, den Festgottesdienst durch größere Gefänge zu bereichern.

## Société auxiliaire

de la  
**Fabrique de chapeaux de paille de Neuchâtel**

Conformément à l'article 15 des statuts, MM. les actionnaires de la Société auxiliaire de la Fabrique de chapeaux de paille de Neuchâtel sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le lundi 3 décembre 1894, à 11 heures du matin, à la fabrique A. Jeanneret & C<sup>o</sup>.

**Ordre du jour :**

1. Approbation des comptes de la gestion du conseil d'administration.
2. Nomination de deux commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1895.
3. Propositions individuelles.

Pour assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires devront se présenter munis de leurs titres d'actions ou d'un récépissé tenant lieu de ces titres. Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition de MM. les actionnaires, au siège social, pendant les huit jours qui précéderont l'assemblée (art. 16).

Neuchâtel, le 14 novembre 1894.

(H. 1053 N.)

**Le Conseil d'administration.**

## BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRE - HORLOGERIE

Ancienne maison **RODOLPHE SCHMID**

## BOREL & C<sup>o</sup>, Successeurs

Nous avons l'honneur de rappeler à ceux de nos clients ayant des objets d'orfèvrerie à commander pour Noël et Nouvel-An, de bien vouloir nous faire parvenir leurs ordres d'ici au **1<sup>er</sup> décembre prochain**, afin d'en assurer la bonne exécution et la livraison en temps voulu.

Nous informons en outre le public que nos assortiments de fin d'année sont au complet. Sur demande, nous nous chargeons de livrer, dans les meilleures conditions, toutes pièces spéciales d'orfèvrerie, bijouterie, joaillerie, dont nous tenons à disposition échantillons, prix-courants et albums.

## AVIS SPÉCIAL

Il nous reste encore, depuis la reprise des affaires de notre prédécesseur, un certain nombre d'objets donnés à réparer qui ne nous ont pas été réclamés jusqu'ici. Nous prions donc les personnes à qui ces objets peuvent appartenir de bien vouloir les faire retourner d'ici au **30 juin 1895**. Passé ce délai, il en sera disposé conformément aux usages en pareil cas.

Neuchâtel, le 21 novembre 1894.

**BOREL & C<sup>o</sup>.**

1151

## Société de Musique Grütliverein

Neuenburg

## Novemberfeier

Sonntag, den 25. November 1894

Abends 8 Uhr

im Lokal des Vereins

(Rue de la Raffinerie)

## PROGRAMM :

1. Vaterland. (Männerchor.)
2. Festrede.
3. Die drei Eidgenossen (aus Schillers Tell).
4. Das Schwert des Damocles (Lustspiel).
5. Bekränzt mit Laub. (Männerchor.)

Nach Schluss des Programms :

## Tanzunterhaltung

Eintrittspreis : 50 Cent.

Kassaeröffnung Abends 7 Uhr. — Anfang punkt. 8 Uhr.

Zu zahlreichem Besuche ladet ein.

1153

**Der Vorstand.**

Une demoiselle partant le 8 décembre prochain, depuis Neuchâtel, à destination de New-York, via Southampton, par le vapeur américain *New-York*, « American-Line », demande une

## compagne de voyage

pour le trajet en 2<sup>me</sup> classe.

Prière de s'adresser à M. Emile Haller, à Neuchâtel, agent de la Compagnie Zwilchenbart, d'ici au 2 décembre prochain. 1140

## CAFÉ - RESTAURANT

DU

## SIMPLON

Le soussigné ouvre ses amis et connaissances et le public en général, qu'il a repris le **café-restaurant** tenu précédemment par M<sup>me</sup> Mayor, au **faubourg de la Gare n<sup>o</sup> 5**.

Restauration à toute heure. — Vins de 1<sup>re</sup> qualité. — Bière en chope.

Tripes tous les samedis. — Gâteau au fromage tous les lundis.

Jeu de quilles. Tir au flobert, etc.

Se recommande, 96

**E. Seilaz.**

— **TELEPHONE** —

**Une couturière** connaissant bien son état, se recommande aux dames de la ville, pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. S'adr. Ecluse 31, 3<sup>me</sup> étage, à droite. 629c

Deux jeunes gens cherchent

## PENSION & LOGIS

pour le Nouvel-An. — Offres, avec prix, sous chiffre H. 2016 B., poste restante, ville. 741c

## Leçons d'anglais

M<sup>me</sup> Scott, de Londres, a recommencé ses leçons, rue Pourtalès 8, rez-de-chaussée. 44

## Société d'Horticulture

DE NEUCHÂTEL-VILLE & VIGNOBLE

## Démonstration Publique & Gratuite

SUR UN

## COURS D'ÉLAGAGE & PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

donné par **M. Alois NEBGER**, jardinier, à Corcelles.

**SAMEDI LE 24 NOVEMBRE 1894**

à 2 h. de l'après-midi.

Rendez-vous des sociétaires et amateurs dans le **verger de M. Langer-Pernod, à St-Aubin.** 1152

## ON DEMANDE

**une personne sérieuse**, ayant un magasin bien situé, qui voudrait se charger du dépôt de la **Teinturerie Lyonnaise**, de Lausanne, qui a obtenu les plus hautes récompenses dans diverses expositions. Bonne remise. — **J. Girard**, rue St-Pierre 2, **Lausanne.** (H 1335 L)

## PENSION

Place pour deux ou trois jeunes gens dans une bonne famille. Le bureau Haenstein & Vogler indiquera. 700c

Pour vente et achat de **valeurs et Fonds publics**, s'adresser à **JULES MOREL**, à Neuchâtel.

## RÉUNION COMMERCIALE, 21 novembre 1894

VALEURS	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	—	550	560
Banque du Locle	—	630	—
Crédit foncier neuchâtel	565	565	—
La Neuchâteloise	—	417	427
Fab. de ciment St-Sulpice	700	700	—
Grande Brasserie, ordin.	—	460	—
priv.	—	510	—
Papeterie de Serrières.	—	130	—
Cabl. él., Cortaillod, priv.	—	510	—
Régional du Vignoble.	—	—	370
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	370
Tramway Saint-Blaise	—	—	300
Immeuble Chათоней	—	580	—
Hôtel de Chaumont	—	60	—
Franco-Suisse obl. 3 1/2 %	—	478	485
Etat de Neuchâtel 4 1/2 %	—	102	—
» » 4 %	—	—	—
» » 3 1/2 %	—	100	—
» » 3 %	—	99 1/2	—
Banque Cantonale 3 1/2 %	—	100	—
» » 3 %	—	99 1/2	—
Com. de Neuchâtel 4 1/2 %	—	101 1/2	—
» » 3 1/2 %	—	99 1/2	—
Locle-Ch.-de-Fonds 4 1/2 %	—	101 1/2	—
» » 4 %	—	101	—
» » 3 1/2 %	—	100	—
Créd. fonc. neuch. 4 1/2 %	—	100 1/2	—
» » 3 1/2 %	—	100	—
» » 3 %	—	—	100
lots municipaux neuch.	—	17	—
Ciment St-Sulpice 4 1/2 %	—	101	—
Grande Brasserie 4 1/2 %	—	100 1/2	—
Soc. techniq. s/270 fr. 3 %	—	—	200
Taux d'escompte :			
Banque Cantonale	—	3 1/2 %	—
Banque Commerciale	—	3 1/2 %	—

Quand cette cérémonie est terminée, l'empereur s'avance le premier, puis viennent l'impératrice, la famille impériale, les rois, les princes, afin de donner le dernier adieu au défunt, en lui baisant la main et le visage. Cette scène silencieuse et solennelle produit une impression poignante. Les assistants ne peuvent retenir leurs larmes.

Puis l'empereur place le manteau impérial dans le cercueil. Huit généraux apportent le couvercle, qui est scellé. Le cercueil est enlevé par l'empereur, les membres de la famille impériale, les princes étrangers, les ministres de la cour, les aides de camp, les généraux et les hauts fonctionnaires de la cour.

Le funèbre cortège, précédé du métropolitain et de son clergé, se dirige lentement vers le tombeau. Le cercueil est déposé au bord de la tombe, autour de laquelle la famille impériale s'est agenouillée.

Pendant le transfert du cercueil, le canon de la forteresse tonne à intervalles réguliers, comme un glas. On l'entend de l'intérieur de l'église.

Les prières suprêmes sont dites devant la tombe. A ce moment l'impératrice, qui jusque-là a fait preuve d'un courage surhumain, ne peut plus résister à son immense douleur et fond en larmes.

Quand tout est fini, les grenadiers du palais et des sergents-majors de tous les régiments dont Alexandre III était le chef descendent le cercueil dans la tombe. L'empereur, l'impératrice, la famille impériale, les rois, les princes se retirent, suivis des grands dignitaires.

Tout est fini. La foule, silencieuse et morne, s'écoule lentement.

L'empereur est sorti de l'église, sur son passage les troupes massées dans la forteresse présentent les armes, pendant que les musiques jouent le *Boje Tsara Krani*.



L'Impératrice douairière de Russie.

Tandis que les portes de la crypte de l'église Pierre et Paul se referment sur les restes d'Alexandre III, l'impératrice veuve a, dès aujourd'hui, terminé son rôle. Les dernières salves funéraires ont été pour elle le signal de la retraite et de l'oubli.

Nous nous bornons à reproduire les traits de cette princesse d'un haut caractère qui, après avoir connu les séductions du pouvoir impérial, ses amertumes et ses terreurs, passe maintenant de son vivant dans le domaine du passé, abîmée dans ses souvenirs, écrasée par les interminables funérailles dont l'étiquette est venue aggraver son deuil.

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Aucune nouvelle secousse de tremblement de terre n'a été ressentie, à Messine, dans les dernières vingt-quatre heures. La ville est assez animée ; beaucoup de magasins sont ouverts.

Aucune nouvelle secousse n'a eu lieu non plus en Calabre, mais des détails désolants arrivent des communes atteintes. A Reggio, un grand nombre d'édifices sont endommagés, parmi lesquels la préfecture, l'hôtel de ville, les tribunaux, l'intendance des finances, les bureaux des postes et télégraphes, la prison. Le tribunal fonctionnaire dans un local ouvert d'un établissement de gymnastique. Les détenus de la prison sont transportés à bord d'un navire de guerre.

Le volcan Stromboli est en éruption. Un grand nombre d'usines sont endommagées à Cannitello ; beaucoup d'ouvriers sont sans travail. La population passe la nuit dehors ; le spectacle est attristant.

A Palmi, outre 6 morts, il y a plus de 300 blessés ; 15 maisons se sont écroulées, 300 autres menacées ruine. Toutes les habitations, gravement endommagées, sont rendues inhabitables. Les dommages sont évalués à 2 millions, sans compter les pertes mobilières.

A San Procopio, 48 cadavres ont été retirés des décombres de l'église, et 150 d'autres maisons. Les blessés sont innombrables.

(Voir suite en 4<sup>me</sup> page.)

Étoffes fantaisie et Cachemire en 800 différents et dessins. — *Noir diamant* pure laine, 100 cm. de large de fr. 1.05-6.45 par mètre.  
Étoffes p<sup>r</sup> dames, modernes et en couleurs, meilleures qualités, par mètre, de fr. — 1.25 à 4.75. — Échantillons promptement franco. — Gravures de modes gratis.  
**GETTINGER & C<sup>o</sup>, Zurich.**

A Seminara, on compte 8 morts et 200 blessés.

Les villages de Barriero et Santana sont complètement détruits.

En Calabre, les officiers et les soldats font preuve d'un admirable dévouement dans les quelques localités où les désastres causés par le tremblement de terre ont été les plus terribles. Les sapeurs du génie travaillent sans relâche, infatigablement, au sauvetage des personnes enterrées vivantes.

On annonce la mort d'un artiste dont la réputation était européenne et que nous avons eu le privilège d'entendre à Neuchâtel, Antoine Rubinstein, qui vient de succomber à Peterhof à une paralysie du cœur.

Né le 30 novembre 1830 à Wechwynez, en Volhynie, près de la frontière de Roumanie, Antoine Rubinstein avait fait ses premières études musicales à Moscou, puis à Paris, où il parut en public dès l'âge de dix ans, et il les compléta en Allemagne et en Autriche. En 1859 il fut nommé directeur de la Société musicale russe, puis du conservatoire de Saint-Petersbourg, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1867.

Plus éminent pianiste que compositeur, c'est surtout dans ses ouvrages de piano et de musique de chambre que Rubinstein a fait preuve d'originalité, notamment dans ses trois sonates pour piano et violon, pleines d'élan et de passion romantique.

Antoine Rubinstein était le frère aîné de l'admirable chef d'orchestre et pianiste Nicolas, qui mourut à Paris en 1881.

— A Fiume (Croatie), dans le palais du gouverneur, actuellement en construction, deux colonnes se sont écroulées, provoquant la chute de plusieurs murs à l'intérieur et ensevelissant de nombreux ouvriers sous les décombres. 5 tués et 12 blessés ont été retirés jusqu'à présent, mais le nombre des victimes est beaucoup plus considérable. On craint qu'il y ait encore beaucoup de morts. Les autorités se sont rendues sur les lieux. Une vive émotion règne dans la ville.

Six membres de la Croix-Rouge, dont deux dames, sont arrivés à Tien-Tsin pour offrir leurs services. La Chine ne pouvant pas garantir la sécurité des dames, a accepté seulement l'offre des hommes.

## NOUVELLES SUISSES

**Tunique ou veston ?** — La question a été examinée mercredi par la Société des officiers de la ville de Berne.

Après une discussion intéressante et approfondie, l'assemblée, à l'unanimité moins deux voix, s'est prononcée en faveur de l'introduction dans l'infanterie d'un veston ample et non écourté, à col rabattu pouvant se relever, pourvu d'une seule rangée de boutons et muni de quatre poches extérieures, enfin convenablement agrémenté au col et sur la manche par des applications de drap rouge. Cet uniforme doit être fait d'un solide drap de laine, imperméable. Il importe que chaque homme possède deux vestons. L'officier ne doit pas avoir d'autre uniforme que celui de la troupe. Les tuniques actuelles seraient usées comme habit de fatigue.

Cette résolution a été motivée par la nécessité de fournir à l'homme un uniforme parfaitement adapté aux exigences de la vie militaire en campagne. Ces exigences sont les suivantes : « liberté des mouvements, facilité de l'évaporation cutanée, libre circulation du sang, protection contre le froid et l'humidité, possibilité de revêtir sous l'uniforme un vêtement supplémentaire ».

Un vêtement ajusté comme la tunique ne remplit pas ces conditions, qui sont en revanche réunies dans le type du veston. En fait, la controverse est vidée depuis longtemps tant dans la vie civile qu'à l'armée. Personne ne se met en redingote pour se livrer à un exercice violent. Introduit en Autriche et en Norvège, le veston y a fait ses preuves. L'Allemagne étudie la question.

Le choix de l'uniforme de campagne fait, il faut se demander s'il convient de donner à l'homme un second habit. L'affirmative n'est pas douteuse. Il reste donc à savoir si le second vêtement sera le veston ou bien la tunique. Ici encore la réponse sera dictée par la prévision du cas de guerre. La rapide usure de l'habillement au cours d'une campagne rend désirable la possession de deux uniformes de même valeur.

La blouse actuelle ne réunit pas tous les avantages que doit présenter un uniforme de campagne. La qualité du drap laisse en particulier à désirer.

**Berne.** — Le Grand Conseil a accueilli hier favorablement le recours en grâce des condamnés de l'émeute ouvrière du 49 juin 1893, et leur a fait remise du tiers de leur peine. L'un des principaux meneurs, Frédéric Eby, est seul excepté de cette mesure.

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

### GRAND CONSEIL

Séance du 21 novembre.

Présidence de M. E. LAMDELET, président.

La séance est ouverte à 9 heures. Le premier objet abordé et qui donne lieu à une très longue — et très inutile — discussion, est l'interpellation de douz députés sur les mesures à prendre

ensuite de la baisse des salaires et de la crise qui menace notre industrie nationale.

M. Ali Guinand demande comment le gouvernement procédera pour empêcher les crises et remédier à la baisse des salaires.

Dans sa réponse, M. Comtesse dit qu'il n'a aucune idée de l'Etat-providence, mais qu'il ne comprend pas davantage un Etat qui se désintéresserait de toutes les questions vitales. Le socialisme d'Etat a du bon quand il se traduit sous la forme d'une législation sur les fabriques, quand il se manifeste dans un domaine où son intervention est possible et utile. Il doit intervenir en faveur des ouvriers comme en faveur des patrons, pour les produits de qui il peut, par exemple, avoir recours à une publicité étendue. Si son rôle ne va pas — parce qu'il ne peut pas aller — jusqu'à abolir les crises industrielles, il va au moins jusqu'à essayer de les adoucir. Dans cet esprit, le gouvernement présentera un projet de loi sur l'institution d'une caisse de chômage, avec le concours des Communes et des intéressés, auxquels on réclamerait un modeste prélèvement sur leur salaire. Quant à la baisse des salaires, l'orateur déclare qu'il l'a toujours combattue, et il constate que bien des patrons, plutôt que de l'introduire dans leurs ateliers, ont cherché à mieux organiser le travail. Si tous ne le font pas, c'est regrettable, mais si l'Etat voulait — à supposer que nos idées de liberté s'en accommodassent — établir un tarif minimum des salaires, il serait sûr de faire sombrer l'industrie. Il ne faut pas se dissimuler que nous n'avons plus le monopole de l'horlogerie, et que, malgré cela, l'immigration de la population ouvrière à la Chaux-de-Fonds se poursuit sans relâche. Ce qui importe, c'est que patrons et ouvriers comprennent leurs devoirs réciproques. M. Comtesse espère, au surplus, que tout l'effort de la prochaine législature portera sur les mesures sociales, telles que l'indemnité au décès, la caisse de retraite pour la vieillesse et celle du chômage.

M. Coullery trouve que les déclarations du gouvernement ne résolvent rien, qu'il n'y aura pas moins de patrons pour pratiquer vis-à-vis de leurs ouvriers un escompte condamnable et que, par la concurrence, les fabricants sont fatalement conduits à la baisse des salaires. — M. Guinand déclare qu'on ne fait pas assez pour l'écoulement de nos produits horlogers à l'étranger. — M. Biolley regrette que l'Etat n'ait pas préconisé les syndicats obligatoires pour les ouvriers au même titre que pour les agriculteurs.

A ces trois critiques, M. Comtesse réplique que le scepticisme décourageant de M. Coullery n'améliorera en rien les choses, — bien au contraire ; que, pour l'exportation à l'étranger, la Confédération, poursuivant une idée dont il est l'un des promoteurs, réclame l'institution de consuls de carrière, pour laquelle le referendum est demandé ; qu'on ne peut assimiler des terres à des hommes, ni incorporer, comme on le fait pour les choses, des intelligences inégales dans des syndicats obligatoires. Forcer des hommes à une même besogne n'est pas possible ; limiter le nombre des heures de travail ne l'est pas davantage. Il n'y faut pas songer tant qu'aucune entente internationale n'existera à cet égard. Il ne faut pas non plus oublier que la révision de l'article 34 de la Constitution fédérale — excellente en elle-même — a sombré devant le peuple suisse, parce qu'on y avait attelé la notion des syndicats obligatoires.

L'incident est clos.

Deux interpellations encore.

A MM. Jeanhenry et consorts, qui désirent savoir où en est la question de l'érection à Neuchâtel d'une statue à A.-M. Piaget, décrétée par le Grand Conseil, M. Comtesse dit que l'affaire, retardée en raison de la crise industrielle et agricole, a été reprise. La Confédération a promis son concours financier ; les communes y mettront sans doute du leur ; tous les citoyens seront appelés à participer à cette œuvre — on ne sait encore si ce sera une statue ou un monument commémoratif — et une commission sera nommée dans les premiers jours de l'année prochaine pour que l'inauguration du monument puisse coïncider avec le cinquantenaire de la fondation de la République.

A MM. Ducommun-Robert et consorts, M. Comtesse fait prévoir que, vu la difficulté de conserver ce vaccin, la Confédération — une fois l'efficacité du serum antidiptérique bien constatée — fera les frais d'un établissement vaccinal pareil à celui de Lancy. Il est difficile encore de se procurer du vaccin Roux ou Behring ; en cas d'urgence immédiate, on pourra sans doute avoir recours aux quelques flacons rapportés d'Allemagne par un de nos concitoyens.

Viennent ensuite les rapports des commissions.

M. Auberson rapporte sur l'hôpital des incurables. Le site de Rochefort a été abandonné, surtout en raison du manque d'eau. C'est Perreux, sur le territoire de Boudry, qui a maintenant la préférence et la Commission propose l'achat de ce domaine, au prix de 90,000 fr. — Adopté.

M. Soguel rapporte sur l'abandon de la cure catholique de Landeron à la fondation de la paroisse de ce lieu. Le rapporteur et M. P. Jeanneret font remarquer qu'en recommandant ce transfert, la Commission n'a pas perdu de vue que le cas d'une paroisse religieuse devenant propriétaire constitue une exception en droit public. M. C.-A. Bonjour fait observer que cette exception remonte à la

Réformation. — L'abandon de la cure est voté.

M. Favre-Barrelet rapporte sur 8 demandes de naturalisations, concernant : MM. Giovia, Louis, Italien, entrepreneur, à Dombresson, et sa famille ; Monod, Edouard-Alfred, Français, pierriste, à St-Aubin, célibataire ; Wehrle, Edouard-Albert, Badois, horloger, au Locle, célibataire ; Wolfensberger, Mathias, Wurtembergeois, horloger, au Locle, et sa famille ; Fesselet, Tell-Emile, et Fesselet, William, Français, horlogers, à Fontainemelon, célibataires ; Picard, Alfred, Français, négociant, à Neuchâtel, et sa famille ; Schray, Jacob-Frédéric, Wurtembergeois, menuisier, à Neuchâtel, et sa famille. — Ces demandes en naturalisation sont toutes votées.

M. Jean Berthoud rapporte sur les modifications à la loi sur les élections et votations, du 28 octobre 1891.

La discussion démontre que l'opinion du Conseil est loin d'être faite sur les modifications proposées. Autant d'orateurs — et ils sont nombreux — autant d'avis divers. Nous attendrons pour en parler que la question soit un peu mieux mise au point.

La séance est levée à 2 h. 10.

**Synode de l'Eglise nationale.** — L'assemblée ordinaire du Synode aura lieu le jeudi 29 novembre 1894, à 9 1/2 h. du matin, au Château de Neuchâtel.

Ordre du jour : 1. Rapport du bureau. — 2. Réélection du diacre de Neuchâtel. — 3. Nomination du diacre du Val-de-Ruz. — 4. Rapport du bureau sur la question du diaconat allemand des Montagnes. — 5. Rapport sur la gestion du Synode de 1892 à 1894. — 6. Propositions individuelles.

**Assurance populaire.** — Ainsi que nous l'avons déjà dit il y a quelque temps, la « Société suisse d'assurances générales sur la vie » a établi, de concert avec la Confédération, un nouveau système d'assurance destiné à rendre de grands services aux petites bourses. Cette innovation consiste en ce que le paiement des primes peut être fait au moyen de petits versements hebdomadaires aux bureaux des postes. L'ouvrier peut ainsi, où qu'il soit, prélever la somme nécessaire à son assurance sur ses gains hebdomadaires et la transmettre sans perte de temps et sans frais par un simple versement au bureau de poste le plus rapproché. Cette œuvre, d'une utilité incontestable et appelée à contribuer dans une large mesure à la solution de la question sociale dans notre pays, est chaleureusement recommandée dans une circulaire signée par tous les conseillers d'Etat, les députés de Neuchâtel aux Chambres fédérales et 72 membres du Grand Conseil, libéraux, radicaux et ouvriers.

**Locle.** — Pendant la nuit de lundi à mardi, il a été volé dans le magasin de tabacs du Passage, rue de l'Hôtel-de-Ville, une montre soignée, portant le nom *Ch.-Ed. Hofmann* sur le cadran, et le chiffre C. H. gravé sur la cuvette ; plusieurs caissons de cigares et divers objets en écumé. Il est difficile de se rendre compte de la manière dont ce vol a été perpétré, car aucune trace d'effraction n'a été remarquée ; la propriétaire du magasin a seulement trouvé, en y entrant mardi matin, une fenêtre et son volet entr'ouverts et des traces de pas.

## CHRONIQUE LOCALE

**Amis du Vaudeville.** — Un correspondant se plaint de ce que, à la soirée donnée par cette Société, dimanche, au Chalet, il n'a pas trouvé place en dépit du billet vendu à l'entrée, et qu'il a dû se retirer sans avoir pu rentrer dans son argent. On lira aux « annonces » un avis qui répond à cette réclamation.

## Choses et autres

**Pour les Polonais de Sibérie.** — Nous avons rapporté la nouvelle que M. François Coppée, sur la demande d'un groupe de Polonais, avait adressé une requête au tsar, demandant la délivrance des malheureux qui gémissent encore dans les bagnes de la Sibérie. Nous détachons les passages suivants de cette belle page du poète à Nicolas II :

« ... Il existe encore, au Nord de votre Empire, relégués loin de leurs foyers, loin de leurs familles, des infortunés, seulement coupables, hélas ! d'avoir cru que leur patrie n'avait pas rendu le dernier soupir sur le champ de bataille de Maciejowice, par la bouche de Kociuszko.

« Ces coupables-là — ma franchise est forcée de le déclarer — ce sont des victimes, les victimes d'un sentiment sacré ; et sur leur compte, j'en suis sûr, le puissant Tsar et l'humble poète sont du même avis. Vos ancêtres les ont frappés, mais en les estimant. Hélas ! telles sont les exigences de la politique et de la raison d'Etat que, souvent, le juge admire le condamné.

« Ils sont aujourd'hui, m'assure-t-on, peu nombreux, peu redoutables, ces Polonais de Sibérie. Mettez un terme à leurs misères. Effacez ce dernier vestige de tant de guerres, de tant de représailles sanglantes.

« Vous rénez. Il vous faudra quelquefois obéir — le moins souvent possible, je le souhaite, — à ce devoir de punir dont je parlais tout à l'heure. Mais c'est une antique et douce tradition que l'avènement d'un monarque soit une trêve à ce cruel devoir. Jouissez de cette heure délicieuse.

« ...Sire,

« Tous les cœurs français vous ont suivi, avec une sympathie profonde, à travers votre immense Empire, derrière le cercueil du Tsar votre père, et à l'heure où cette page sera publiée, vous serez en présence du tombeau où le cercueil descendra pour toujours. On devine aisément les sévères pensées qui vous absorbent au milieu de cette pompe religieuse. Car celui de qui vous saluez pour la dernière fois la dépouille est déjà placé par l'histoire au premier rang parmi les bienfaisants et les justes, et, sentant peser sur vos épaules le poids d'une énorme puissance, vous demandez au grand Empereur le secret de sa force et de sa sagesse.

« Ah ! puissiez-vous l'interroger sur le sort des malheureux, à qui sa mort prématurée n'a pas permis d'éprouver sa clémence et qui restent accablés par toutes les rigueurs des lois. La tombe n'est pas muette ; elle entend les prières qui lui sont adressées, et il sort d'elle un langage mystérieux qui pénètre l'âme. Interrogez votre père. Il vous répondra, j'en suis sûr : « Grâce pour les prisonniers ! Grâce pour les proscrits ! » et fera flamboyer dans votre esprit ces mots de la belle prière des Chrétiens : « Pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

« Et vous écoutez le bon Empereur, le Tsar de la Paix, et vous lui obéirez comme un fils tendre et soumis, vous rappelant combien son âme était pieuse et haute, songeant qu'il possède aujourd'hui les vérités éternelles et qu'il vous parle, assis à la droite du Père céleste, dont la seule loi est la pitié et la miséricorde, et qui, selon cette loi, tôt ou tard, — pour employer la grandiose expression de l'Eglise — jugera toutes les justices. François COPPÉE. »

## DERNIERES NOUVELLES

**Berne, 21 novembre.**

Le Grand Conseil a adopté en première lecture la loi sur la vaccination. Il a décidé, par 90 voix contre 20, de maintenir la vaccination obligatoire. La deuxième lecture aura lieu après la votation sur l'initiative lancée par le comité.

**Londres, 21 novembre.**

Des dépêches de Chine aux Missions catholiques françaises annoncent qu'une persécution violente sévit au Lytchouan. Il y a eu de nombreux tués.

**Rome, 21 novembre.**

Une nouvelle secousse a été ressentie mercredi matin à Messine ; elle a été ressentie également dans l'île de Lipari et aussi, mais faiblement, à Catane.

On a fait mercredi à Messine une procession religieuse à laquelle assistait le cardinal Guarino. Une immense foule suivait. Un service religieux a été célébré pour prier Dieu de préserver le pays d'un nouveau tremblement de terre. Par suite d'un accord entre le préfet et le cardinal, la cathédrale restera fermée, pour empêcher l'agglomération du peuple et par crainte de nouvelles secousses. La nouvelle concernant l'éruption du volcan de l'île Stromboli est inexacte ; il s'agit de quelques grondements souterrains.

## DERNIERES DEPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

**Lausanne, 22 novembre.**

L'Estafette annonce la mort du colonel de Vallière, instructeur d'artillerie, hier, à Aigle, après plusieurs mois de maladie.

**Londres, 22 novembre.**

On dément que la reine soit dangereusement malade, cependant la reine commence à sentir les effets de son grand âge. Elle marche péniblement.

**Shanghai, 22 novembre.**

Les Japonais ont pris un des forts avancés de Port-Arthur.

Madame veuve Jacot-Pigeon, à Peseux ; Madame veuve Martin-Jacot et ses enfants, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Mayor-Jacot et leurs enfants, à Gorgier ; Monsieur et Madame Jacot-Giroud, à Yverdon ; Monsieur et Madame Jacot-Gosset et leurs enfants, à Trois-Rods ; Monsieur et Madame Jacot-Porret et leurs enfants, à Colombier ; Madame et Monsieur Fallet-Jacot et leurs enfants, Asile cantonal des Vieillards ; Monsieur et Madame Ernest Jacot-Giroud et leurs enfants, à Peseux ; Messieurs Louis et Adrien et Mademoiselle Louisa Jacot, à Peseux, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur bien-aimé fils, frère, beau-frère et oncle,

**Monsieur Marcelin JACOT,**

enlevé subitement à leur affection, dans sa 26<sup>ème</sup> année, mardi 20 novembre, à 2 heures après midi, à la suite d'un accident.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 23 novembre 1894, à 1 heure après midi, à Peseux.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1148

Madame veuve Marie Charles-Söhlmin, Monsieur et Madame Henri Charles et leurs enfants, à Paris, Monsieur Arthur Charles et sa fiancée Mademoiselle Cécile Menthia, Monsieur Emile Charles, ainsi que les familles Paris, Sahli et Cruchaud, à Chaux-de-Fonds, Locle, Saint-Blaise et Lausanne, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

**veuve Henriette CHARLES, née PARIS,** leur belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, que Dieu a rappelée à Lui, ce matin, à 5 heures, dans sa 78<sup>ème</sup> année, après une douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 21 novembre 1894.

Eternel, tu es mon refuge.

Ps. CXLII, v. 6.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 23 courant, à 11 heures du matin.

Domicile mortuaire : Hôpital Pourtalès. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 753c

Madame Ferdinand Landry et son fils, Monsieur Pierre Landry, les familles Landry, au Locle, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, Houriet et Cartier au Locle et à St-Petersbourg, Breting, au Locle et en Amérique, Guyot, au Locle, Convert, Lichtschlag et Lehmann, à Neuchâtel, Evard, Tripet, Nicolet, Monnier et Colomb, à Neuchâtel et au Val-de-Ruz, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur

**ALEXANDRE-FERDINAND LANDRY,** NÉGOCIANT,

que Dieu a retiré à Lui, hier lundi, à 7 heures du soir, après une longue et douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 20 novembre 1894.

Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.

Ph. I, v. 21.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 22 novembre, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Promenade-Noire n° 5.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part. 1149

Messieurs les membres du Cercle National sont informés du décès de leur collègue,

**Monsieur Alexandre-Ferdinand LANDRY,** et priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi 22 novembre, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Promenade-Noire 5. 1141

LE COMITÉ.

Messieurs les membres du Cercle des Travailleurs, de Neuchâtel, sont informés du décès de leur collègue,

**Monsieur Ferdinand LANDRY,**

et priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui jeudi 22 novembre, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Promenade-Noire 5. 1165

LE COMITÉ.

## AVIS TARIFS

## ARMÉE DU SALUT

Neuchâtel, 4, Ecluse, 4.

Grande réunion de Bienvenue aux

## Majors Peyron-Roussel

Jeudi 22 novembre, à 8 h. du soir.

INVITATION CORDIALE. 750c

Fanfare ! Solos ! Duos ! Entrée 10 ct.

## Bourse de Genève, du 21 novembre.

Actions	Obligations	Offert
Central-Suisse	690.—	3 <sup>o</sup> /100 féd. ch. def. —
Jura-Simplon	170.50	3 <sup>o</sup> /100 féd. ch. def. 107.—
Id. priv.	565.—	3 <sup>o</sup> /100 Gen. à lots 108.75
Id. bons	19.—	S.-O. 1878, 4 <sup>o</sup> /100 510.—
N.-E. Suis. anc.	652.—	France-Suisse 484.—
St-Gothard	—	N.-E. Suis. 4 <sup>o</sup> /100 511.75
Union-S. anc.	473.—	Lomb. anc. 3 <sup>o</sup> /100 340.—
Banque fédér.	—	Mérid. ital. 3 <sup>o</sup> /100 274.50
Union fin. gen.	638.—	Douan. ott. 5 <sup>o</sup> /100 508.—
Parts de Séfif.	—	Prior. otto. 4 <sup>o</sup> /100 —
Alpines	219.50	Consol. ott. 4 <sup>o</sup> /100 448.—

Changes	Demandé	Offert
France	100.05	100.10
Londres	25.12	25.16
Italie	92.25	92.25
Allemagne	123.20	123.35
Vienne	201.—	202.—

Genève 21 nov. Esc. Banq. du Com. 3 1/2 %

## Bourse de Paris, du 21 novembre.

(Cours de clôture)			
	Demandé	Offert	
3 <sup>o</sup> /100 Français	102.02	Crédit foncier	916.25
Italie 5 <sup>o</sup> /100	81.35	Créd. lyonnais	773.75
Rus. Orient. 5 <sup>o</sup> /100	65.—	Suez	2970.—
Egy. unif. 4 <sup>o</sup> /100	515.93	Chem. Autrich.	785.—
Rxt. Esp. 4 <sup>o</sup> /100	72.62	Ch. Lombards	—
Portugais 3 <sup>o</sup> /100	25.81	Ch. Méridion.	595.—
Turc 4 <sup>o</sup> /100	25.65	Ch. Nord-Esp.	131.25
Actions		Ch. Saragosse	168.—
Bq. de Paris	707.50	Banq. ottom.	680.12
Comptoir nat.	—	Rio-Tinto	378.12

## AFFICHES

## FERMEZ LA PORTE

S. V. P.

sur papier et sur carton

au bureau de la FEUILLE D'AVIS  
3, rue du Temple-Neuf, 3

Imprimerie H. WOLFFRATH & Co